



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.284.2006.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
UNIFORMES APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX
ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU
UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET LES CONDITIONS DE
RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES
CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS. GENÈVE, 20 MARS 1958

RÈGLEMENT NO 92. PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES À
L'HOMOLOGATION DES DISPOSITIFS SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT DE
REEMPLACEMENT NON D'ORIGINE DES MOTOCYCLES, CYCLOMOTEURS
ET VÉHICULES À TROIS ROUES

1 NOVEMBRE 1993

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NO 92

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique:

Lors de sa trente-deuxième session, le Comité administratif de l'Accord a adopté par vote certaines modifications rédactionnelles des textes authentiques anglais et français du Règlement No 92.

On trouvera ci-joint le procès-verbal dressé en conséquence. Le texte des modifications en question (doc. TRANS/WP.29/2005/104) peut être consulté sur le site de la Division du Transport des Nations Unies pour la Commission économique pour l'Europe à l'adresse suivante :
http://www.unece.org/trans/main/wp29wgs/wp29gen/wp29ap_mar06.html.

Le 7 avril 2006

BWL

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.